

Rapport 2025 annuel d'activités



Sommaire

4	- Édito	18	- L'environnement
5	- Le territoire	22	- Le logement
6	- Les moyens généraux	25	- L'eau et l'assainissement
8	- Les finances	27	- L'éclairage public
11	- Les ressources humaines	28	- La petite enfance
13	- Le développement économique	31	- Le sport et les loisirs
15	- Le développement touristique	33	- La culture

En 2025 :



6

séances du Conseil
de Communauté



96

délibérations



15

réunions de bureau



47

décisions de bureau



11

avis du bureau



46

décisions du Président

ÉDITO



Michel SORDI
Président de la CCTC

Ce rapport d'activités est l'occasion de revenir sur une année 2025 riche en actions pour notre territoire.

À travers les différentes compétences exercées par la Communauté de Communes Thann-Cernay, il montre surtout une chose : **derrière chaque chiffre, chaque chantier et chaque service, il y a une volonté commune d'améliorer le quotidien des habitants de nos 16 communes.**

Eau et assainissement, mobilités, environnement, développement économique, petite enfance, culture, sport, tourisme ou encore habitat : dans tous ces domaines, la CCTC agit concrètement.

En 2025, 47,8 millions d'euros de dépenses réelles ont ainsi été consacrés à nos politiques publiques, avec une attention particulière portée aux services aux usagers, aux infrastructures et à la préservation de notre environnement.

L'année 2025 a également vu aboutir ou avancer des projets importants : la crèche l'Île Enchantée, la Maison Intercommunale de la Petite Enfance, le Pôle Santé, la modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement, le développement des itinéraires cyclables ou encore la poursuite de la rénovation de l'éclairage public.

Ce bilan est celui d'une collectivité qui a poursuivi son action avec sérieux, dans un contexte financier de plus en plus contraint.

Je tiens à saluer le travail réalisé sous la présidence de François HORNY, ainsi que l'engagement des élus communautaires et des agents de la CCTC.

Depuis les élections de mars 2026 et **mon élection à la présidence de la CCTC le 24 avril dernier, une nouvelle étape s'est ouverte.**

Avec les élus communautaires, nous souhaitons poursuivre cette dynamique et préparer l'avenir avec une ambition simple : **agir au service de notre territoire et de ses habitants, avec pragmatisme, proximité et efficacité.**

Michel SORDI
Président de la Communauté de
Communes Thann-Cernay



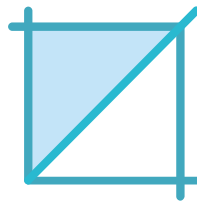
Le territoire



37 843
habitants



16
communes



157,8 km²
superficie



1200
entreprises

16 communes, un territoire en commun

Située dans la région Grand Est, en sud Alsace, la Communauté de Communes de Thann-Cernay (CCTC) rassemble 16 communes, aux caractéristiques géographiques différentes. Dans ce territoire se côtoient plaine alsacienne, piémont et montagne vosgienne.

Ici, l'industrie de pointe côtoie l'agriculture, la viticulture, l'artisanat, le tourisme, le commerce et les services. Ensemble, ces différents domaines d'activités contribuent à rendre ce territoire attractif en alliant l'expérience à l'innovation.



ASPACH-LE-BAS
1 317 HABITANTS



ASPACH-MICHELBACH
1 771 HABITANTS



BITSCHWILLER LÈS THANN
1 988 HABITANTS



BOURBACH-LE-BAS
555 HABITANTS



BOURBACH-LE-HAUT
417 HABITANTS



CERNAY
12 057 HABITANTS



LEIMBACH
909 HABITANTS



RAMMERSMATT
229 HABITANTS



RODEREN
902 HABITANTS



SCHWEIGHOUSE-THANN
752 HABITANTS



STEINBACH
1 349 HABITANTS



THANN
7 767 HABITANTS



UFFHOLTZ
1 698 HABITANTS



VIEUX-THANN
2 815 HABITANTS



WATTWILLER
1 663 HABITANTS



WILLER-SUR-THUR
1 780 HABITANTS

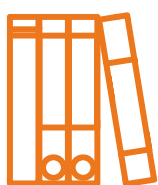




Les moyens généraux

La documentation et l'archivage

L'année 2025 a permis de poursuivre le travail engagé pour résorber l'arriéré d'archives papier de la Communauté de Communes Thann-Cernay et améliorer la gestion des documents produits par les services. Les 48 jours d'intervention de l'archiviste itinérant du Centre de Gestion du Haut-Rhin ont été consacrés au traitement des archives communautaires. Cette mission a notamment permis d'accompagner les services dans le versement, le tri et le classement des documents, ainsi que dans l'identification des archives pouvant être éliminées conformément aux règles de conservation.



30 ml

d'archives versées



20 ml

de documents placés en éliminable



45 ml

de documents classés



Assurances : prévenir les risques et gérer les sinistres



Risques statutaires :

Adhésion au contrat groupe, lancé par le Centre de Gestion du Haut-Rhin, pour la période 2024-2027

9 dossiers ouverts



Domages-ouvrages :

Piscine intercommunale Cernay :

4 dossiers ouverts



**Véhicules à moteur
et risques annexes :**
6 sinistres déclarés



**Protection fonctionnelle
des agents et des élus :**
pas de sinistre déclaré



**Domages aux biens
et risques annexes :**
7 sinistres déclarés



**Responsabilités
et risques annexes :**
4 sinistres déclarés



Lancement de la consultation, en appel d'offre ouvert, des marchés d'assurance

Commande Publique

Notre profil acheteur ainsi que la liste des marchés supérieurs à 25000 € HT est consultable en suivant le lien suivant :

<https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Pour réaliser des économies d'échelle, des groupements de commandes ont été constitués :

- avec des communes membres :
Marché d'aménagement de deux itinéraires cyclables à Aspach-Michelbach et Vieux-Thann — Tronçon 1.
Marché de travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement à Bourbach-le-Bas — Tranche 2025.
Marché de renouvellement d'une canalisation d'alimentation en eau potable et travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales à Thann.
- avec la centrale d'achat UGAP :
Accord-cadre de fourniture et d'acheminement de gaz naturel
- avec la centrale d'achat CANUT :
Marché de téléphonie mobile



Les chiffres clés



26

consultations



45

marchés signés



40

entreprises

Affaires Juridiques

Le service Affaires Juridiques a un rôle multiple :

Accompagnement à
la rédaction d'actes :

42 conventions
10 avenants

Suivi des contentieux :

10 procédures en
instance

Gestion immobilière :

4 cessions de terrains
3 constitutions de servitudes
1 acquisition



Faits marquants 2025

- Établissement des baux professionnels avec les 9 médecins dans le cadre de l'occupation du Pôle Santé à Aspach-Michelbach.
- Organisation des élections du CSE pour le Relais Culturel Intercommunal.

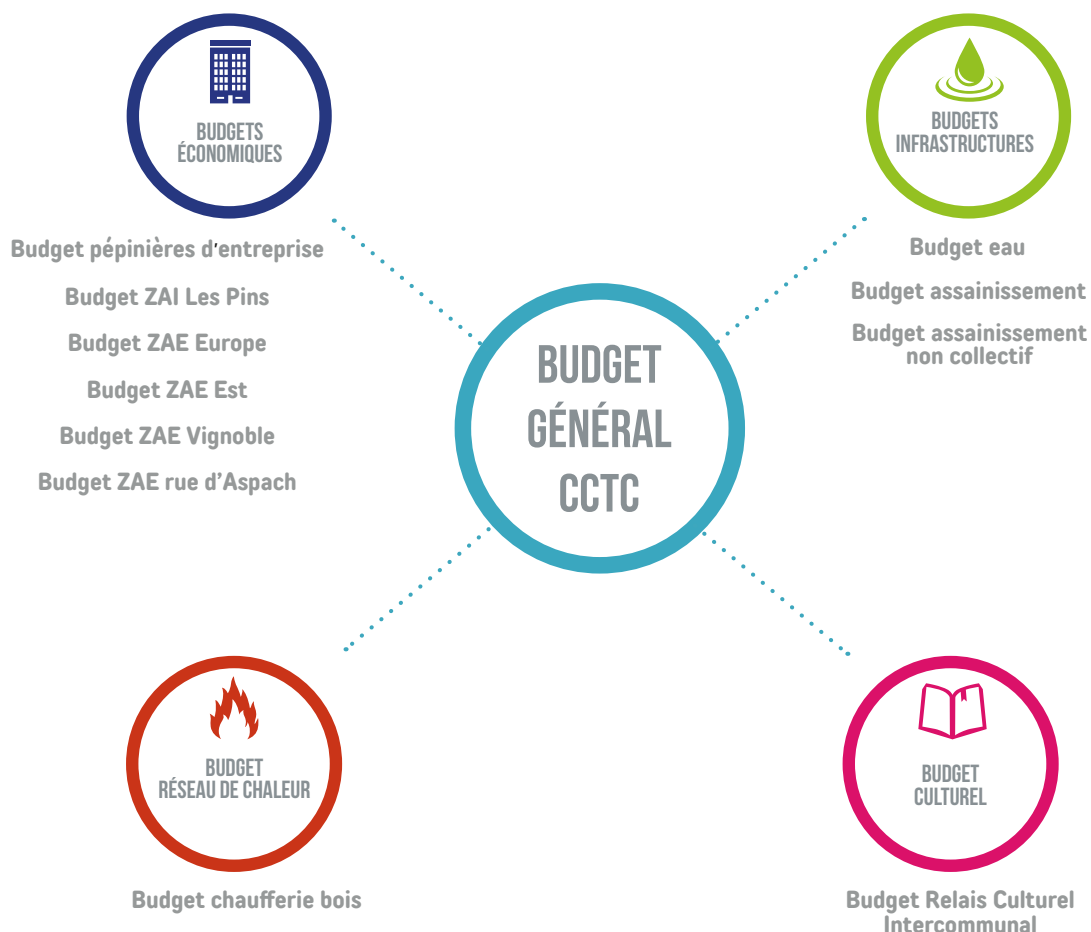


Les finances

À la suite des débats d'orientations budgétaires, qui se sont tenus le 8 février 2025, le Conseil Communautaire a approuvé, pour 2025, les Budgets Primitifs lors de sa séance du 5 avril 2025.

Ils ont été modifiés, par Décisions Modificatives, le 20 septembre et le 15 novembre. L'arrêté des comptes a été réalisé le 20 juin 2026.

Afin de mettre en œuvre les politiques dont elle a la charge, la CCTC dispose de 12 budgets en gestion :

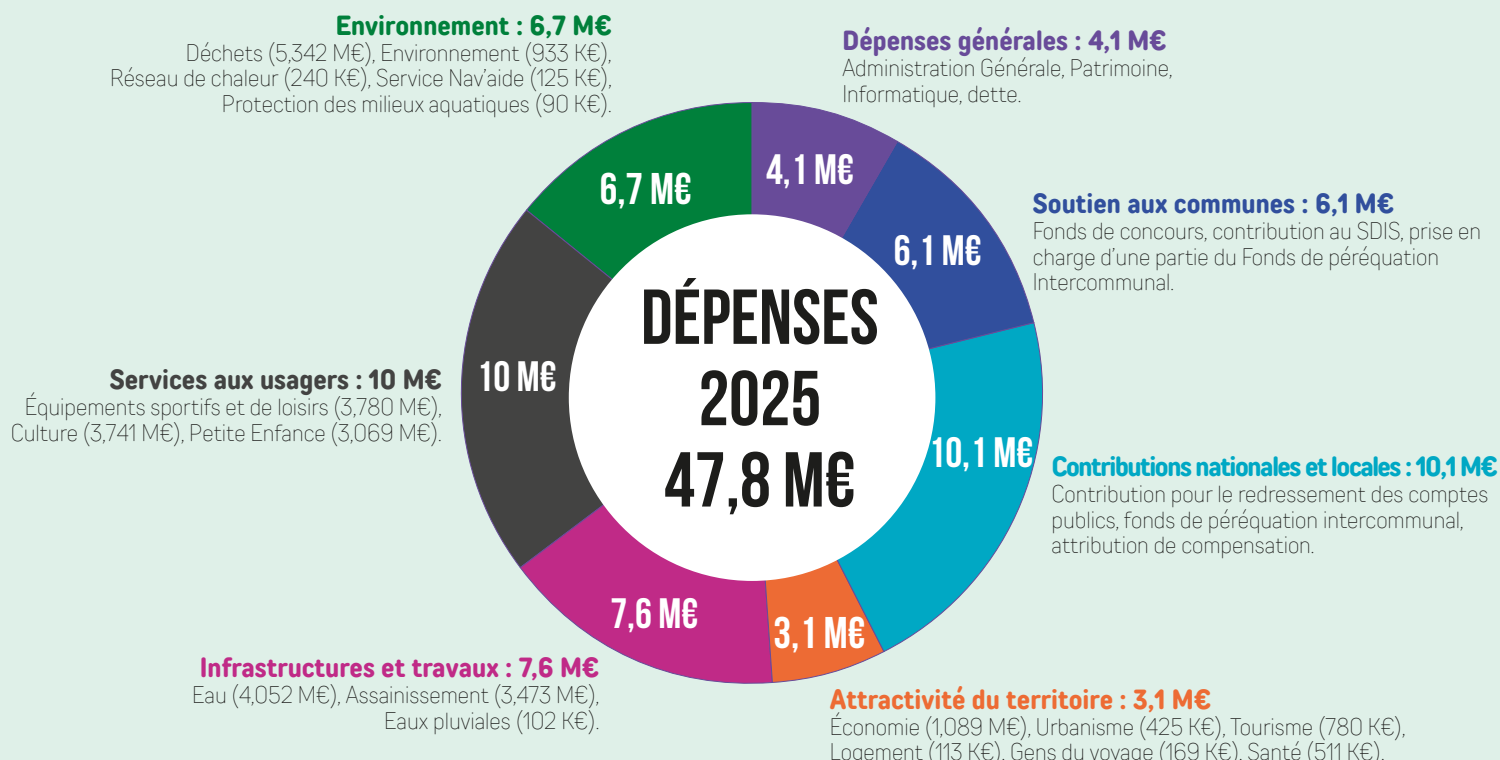


Dépenses 2025 : 47,8 M€

Les dépenses réelles 2025 se sont élevées à 47,8 M€.

Elles traduisent les grands engagements de la collectivité concernant ses compétences, au service de sa population et de son territoire.

Aux côtés des dépenses de structure, les dépenses les plus importantes concernent les services aux usagers (10 M€), les infrastructures de production et de distribution d'eau et d'assainissement (7,6 M€) et la préservation de l'environnement (6,7 M€).



Les dépenses de fonctionnement du budget général de la CCTC s'élèvent à 34,3 M€ en 2025.

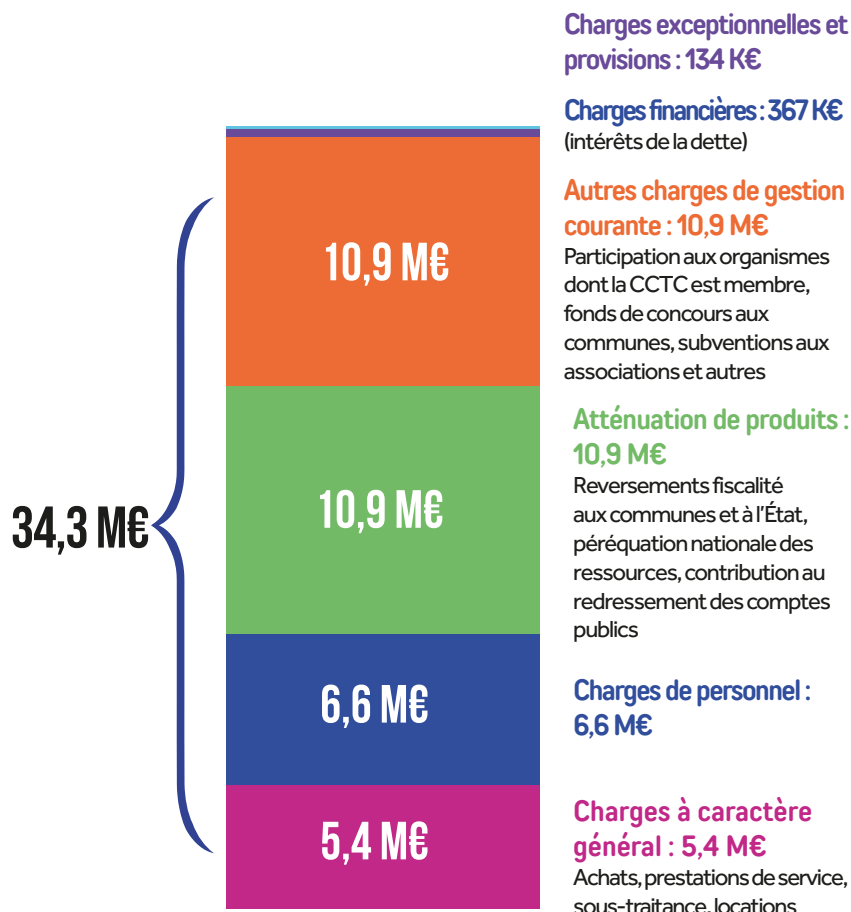
En 2025, les dépenses de fonctionnement de la Communauté de Communes Thann-Cernay s'élèvent à 34,3 M€, soit une progression de 3 % (+820 000 €) par rapport à 2024.

Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des fonds de concours versés aux communes, ainsi que par la participation de la CCTC à l'effort national de redressement des comptes publics.

En 2025, les mesures mises en place par l'État ont ainsi représenté un impact de près de 1 M€ pour la CCTC, entre la diminution de certaines recettes (400 000 €) et l'augmentation des dépenses (596 000 €). Parmi celles-ci figurent notamment la contribution au DILICO, (Dispositif de Lissage Conjoncturel des Recettes des Collectivités) à hauteur de 485 000 €, et la hausse des cotisations sociales et de retraite.

Ces évolutions ont nécessité une vigilance accrue dans la gestion des dépenses afin de préserver les capacités d'action de la collectivité.

Structure des dépenses de fonctionnement en 2025



En investissement, les dépenses (hors dette) s'élèvent à 9,5 M€. Leur diminution par rapport à 2024 témoigne de l'avancée des principaux projets de la collectivité. Les principales réalisations de l'année 2025 sont les suivantes :



3 M€

Modernisation des Réseaux d'eau et d'assainissement



482 K€

Mise en LED de l'Éclairage Public



603 K€

Aménagement d'itinéraires cyclables



1,4 M€

Construction d'une nouvelle crèche



255 K€

Installation de la Maison Intercommunale de la Petite Enfance



506 K€

Aménagement d'un Pôle Santé



1,7 M€

Subventions d'investissement aux communes

Recettes 2025 : 60 M€

En 2025, les recettes réelles de la Communauté de Communes Thann-Cernay s'élèvent à 60 M€.

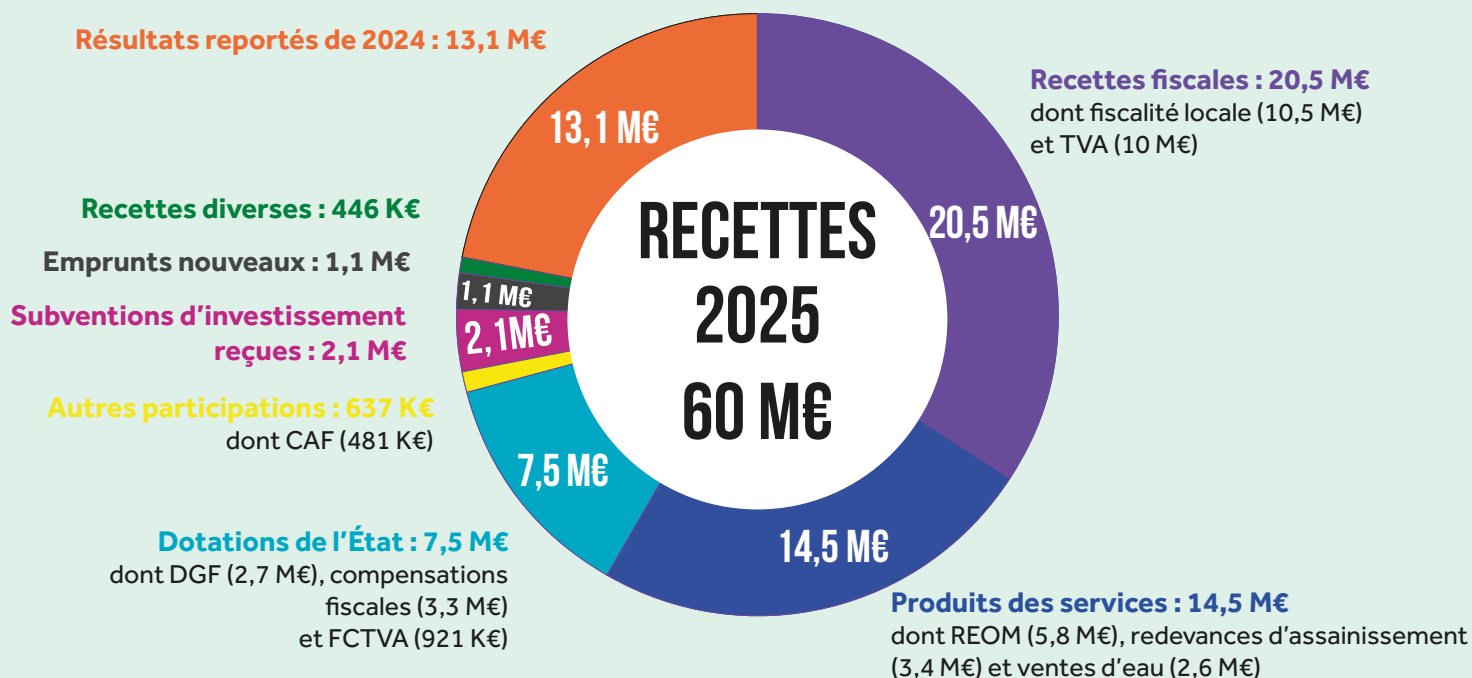
La fiscalité locale constitue la principale source de recettes avec 20,5 M€, répartis entre les impôts locaux (10,5 M€) et une fraction de TVA nationale reversée par l'État (10 M€). La CCTC n'a pas augmenté ses taux d'imposition en 2025.

Les produits des services représentent également une part importante des recettes.

Ils proviennent notamment de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, de la distribution d'eau potable et de l'assainissement.

Le soutien de l'État s'élève à 7,5 M€, dont 6,6 M€ de dotations de fonctionnement, en baisse de 200 000 € par rapport à 2024.

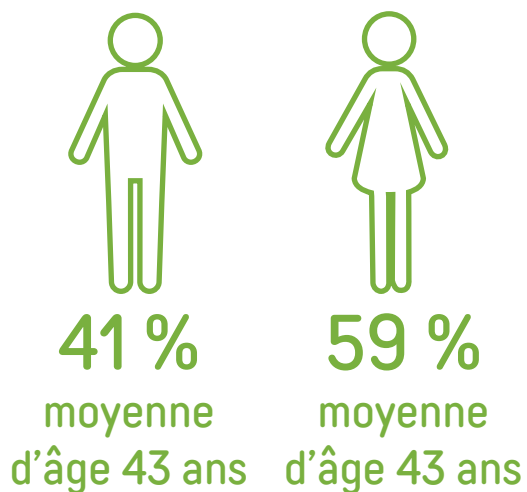
Enfin, la CCTC a souscrit 2,245 M€ d'emprunts nouveaux pour financer les travaux d'amélioration du réseau d'eau potable, dont 1,140 M€ mobilisés en 2025.





Les ressources humaines

**140 agents au 31/12/2025
dont 134 emplois permanents**



32 agents de la filière administrative dont 81 % de femmes
44 agents de la filière technique dont 31 % de femmes
21 agents de la filière culturelle dont 95 % de femmes
9 agents de la filière sportive dont 40 % de femmes
14 agents de la filière sociale et médico-sociale : 100 % de femmes
2 agents de la filière artistique dont 50 % de femmes
1 agent de la filière animation : 100 % de femmes

134 AGENTS PERMANENTS dont **33,6 %** de contractuels



11 PERSONNES À TEMPS NON COMPLET

**TOTAL MASSE
SALARIALE :
6,6 M€**

Ressources humaines : accompagner l'évolution des métiers

Au 31 décembre 2025, la CCTC compte 140 agents, dont 134 occupent un emploi permanent.

Les effectifs restent globalement stables par rapport à 2024, avec une diversité de métiers répartis entre les filières administrative, technique, culturelle, sportive, sociale et médico-sociale, artistique et animation.



**taux de rotation :
5,03 %**

L'année 2025 confirme une baisse du turnover, qui s'établit à 5,03 %, contre 10,79 % en 2024. La CCTC a enregistré 11 départs au cours de l'année : 6 départs à la retraite, 3 démissions et 2 mutations externes. Ces départs sont pour partie compensés par de nouveaux recrutements, mais certaines compétences restent difficiles à attirer, notamment dans les métiers techniques et sportifs.

La CCTC doit ainsi composer avec **un marché de l'emploi territorial en évolution**. La concurrence du secteur privé, notamment pour les profils techniques, ainsi que la pénurie nationale de maîtres-nageurs-sauveteurs rendent certains recrutements particulièrement complexes.

Les attentes des candidats évoluent également : les nouvelles générations accordent une importance croissante au sens donné au travail, aux perspectives d'évolution et à une rémunération en adéquation avec les responsabilités exercées.

Dans ce contexte, **la collectivité doit poursuivre ses efforts pour renforcer son attractivité et fidéliser ses agents**. La contractualisation constitue notamment une modalité permettant de répondre à certaines difficultés de recrutement, tandis que la promotion interne offre aux agents titulaires des possibilités d'évolution professionnelle.

Avec une masse salariale de 6,5 M€, les ressources humaines constituent un enjeu majeur pour la CCTC. L'objectif est de continuer à adapter les pratiques de recrutement et de fidélisation aux transformations du monde du travail, tout en accompagnant les agents dans l'évolution de leurs métiers et des missions de service public.

Prestations sociales versées aux agents

La CCTC poursuit sa politique d'accompagnement social de ses agents à travers les prestations versées au comité des œuvres sociales et sa participation à leur protection sociale complémentaire.

Elle contribue ainsi à faciliter l'accès des agents à une couverture santé et prévoyance adaptée, tout en favorisant leur protection et leur bien-être au travail.



**Prévoyance
conventionnée**

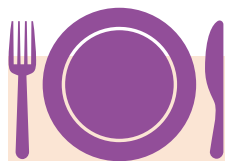
**95 agents concernés
coût : 18 529,42 €**



**Complémentaire
santé**

**66 agents concernés
coût : 15 663,74 €**

Montant mensuel brut de la participation	Cat A	Cat B	Cat C
Agent seul	15,00€	20,97€	28€
Agent seul + enfant(s) ou couple	20,97€	28,00€	35,01€
Famille	28,00	35,01€	42,02€



La CCTC prend à sa charge, à hauteur de **50 % de la valeur faciale de 6 €, les titres-restaurant** alloués à ses agents. Les agents bénéficient, selon leur cycle de travail, de 17 titres-restaurant (38 heures hebdomadaires) ou de 19 titres-restaurant (35 heures hebdomadaires) sur 12 mois.

En 2025, 105 agents en ont bénéficié pour un total de 18 660 titres-restaurant distribués (111 960 €).

9 salariés du Relais Culturel Intercommunal bénéficient de l'attribution des titres-restaurants, ainsi que 7 intermittents du spectacle, soit 1 062 titres attribués au courant de l'année. Le coût annuel à la charge de la CCTC s'élève à **6 558 €**.



Le développement économique

Accompagner les entreprises et les entrepreneurs

La CCTC accompagne le développement du tissu économique local, qui s'appuie sur un réseau diversifié d'entreprises artisanales, commerciales, industrielles, touristiques et de services. À travers

ses pépinières d'entreprises, son offre foncière et immobilière et sa plateforme de formation, elle facilite la création, l'implantation et le développement des activités. Ces actions contribuent à soutenir l'emploi et à préserver le dynamisme économique du territoire.

Les chiffres clés



1 560 demandeurs d'emploi catégorie A
(n'exerçant aucun emploi)

7,3 % chômage



1 200 entreprises

70 % de moins de 10 salariés
5 % de plus de 50 salariés



15 000 emplois



1 100 établissements
d'artisanat



4 000 actifs



7 ZI intercommunales

304 hectares
200 entreprises
5 000 emplois



Parc d'Activités
Thann-Cernay (PATC)

43 hectares
33 entreprises
700 emplois
120 M€ d'investissement
11,5 hectares disponibles
à la commercialisation



Pépinières d'entreprise
(Pôle ENR/Embarcadère)

32 entreprises hébergées
130 emplois créés

Soutien à l'implantation d'entreprises

PATC :

- Accompagnement à la commercialisation des terrains
- Des contacts avancés avec les entreprises :

SATIE pour un terrain de 6 000 m²

SOFITHA pour un terrain de 2 000 m²

CRÉDIT MUTUEL pour un terrain de 2 700 m²

Ouverture de la Maison Médicale du Thanner



Inauguration du Pôle Santé, bâtiment de la Maison Médicale du THanner

ZI Est à Cernay :

- Vente d'un terrain de 11 500 m² à l'entreprise Transports WEBER

Finalisation de l'étude relative à l'inventaire des zones d'activités confiée à l'ADAUHR.

Soutien à la création d'activités

Les 2 pépinières d'entreprises du territoire continuent d'accueillir de nouvelles créations d'entreprises, valorisant l'action de la CCTC en matière d'accueil et de soutien aux nouvelles activités : l'Embarcadère accueille 15 entreprises (70 emplois) et le Pôle ENR, 17 entreprises (60 emplois).

De nombreux partenariats

La CCTC a soutenu de nombreux partenariats durant cette année 2025 :

- Avec France Travail pour accompagner l'emploi et la création d'entreprises.
- Avec l'ADIRA Agence de Développement Économique de l'Alsace dont la mission est le soutien à l'activité économique du territoire alsacien.
- Avec la Mission Locale pour accompagner l'accès des jeunes à l'emploi et à l'autonomie.

La Communauté de Communes Thann-Cernay fait également partie du CLE (Comité Local pour l'Emploi), présidé par le préfet et regroupant un collectif d'acteurs locaux, qui définit les stratégies locales pour l'emploi.

Elle est aussi partenaire des organismes consulaires, comme la Chambre des Métiers et la CCI, notamment sur le sujet de la transmission d'entreprise.



Pôle ENR



Le développement touristique



Les chiffres clés



327 975 €

Subvention versée à l'Office de Tourisme Thann-Cernay



137 869,47 €

Taxe de séjour collectée (10 % reversés à la CeA, 90 % pour l'OTTC)



60 %

de subventions aux hébergeurs pour le classement en étoiles des meublés de tourisme (598 € en 2025)



60 %

de subventions aux hébergeurs pour l'obtention du **Label Accueil Vélo** (240 € en 2025)



Faits marquants 2025



Le parcours ludique et numérique « La poudre à l'œil » au château de l'Engelbourg

Depuis juin 2025, le Château de l'Engelbourg se découvre autrement grâce à un parcours immersif mêlant énigmes, jeux, réalité virtuelle et réalité augmentée (voir image en haut de page). Créé avec la Ville de Thann, l'OTTC et les associations historiques locales, ce projet propose une valorisation ludique et innovante du patrimoine.



705 déclenchements

depuis l'inauguration du 29/06 en 2025



Entre 1 600 et 3 000 utilisateurs



Coût du projet = 34 299 € HT
financé à **40 %** par l'Union Européenne avec le fonds LEADER (13 719 €), à **40 %** par l'État avec le fonds FNAOT (13 719 €), à **20 %** par la CCTC (6 861 €)

Faits marquants 2025

Office de Tourisme de Thann-Cernay (OTTC)

- Près de **105 220 personnes renseignées** dans l'année (via le site internet ou en accueil physique). Hausse de +105 % des visites du site internet en 1 an.
- Près de 52 % des personnes françaises renseignées (hors web) sont d'Alsace. Top 5 des clientèles étrangères : Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Suisse, Espagne
- Un chiffre d'affaires de 49 880 € : boutique, vente de prestations groupes, billetterie, visites guidées, encarts publicitaires

Col Attitude

- Plus de **575 cyclistes** à Col'Attitude le 06/09.
- Fermeture de la route entre Uffholtz et le Hartmannswillerkopf afin de promouvoir la mobilité douce.
- Présence des grands champions paralympiques et médaillés des JO de l'Association Sport Fauteuil Mulhouse ainsi que de Michaël Herter.
- Présence d'Oscar Delaite, qui a monté le Col sur sa roue arrière afin de s'entraîner à battre un nouveau record du monde.



Travaux de rénovation à la gare d'Aspach-Michelbach

Suite aux travaux pour le clos couvert de l'ancienne gare d'Aspach-Michelbach : l'accès PMR a été réalisé et l'intérieur du hall de la gare a été rénové à son tour. Il sert d'abri pour la clientèle du Vélorail Sud Alsace.

Le Silberthal

- Plus de **550 visites guidées** réalisées dans La Mine Saint-Nicolas entre juin et septembre. La CCTC a missionné l'OTTC pour le recrutement d'un saisonnier.
- La CCTC s'occupe de l'entretien des espaces verts et des bâtiments place du Silberthal. 39 800 € pour l'aménagement du parking, 9 500 € pour l'installation d'une cuve d'eau potable, 2000 € pour un diagnostic de sécurité incendie et accessibilité des bâtiments.
- L'étude pour **redéfinir le positionnement du Silberthal** s'est terminée. Le Silberthal de demain est un lieu où se mêlent expériences culturelles, pédagogiques, ludiques autour de la mine, du patrimoine naturel, des sports et du bien-être. **3 scénarios** ont ensuite été imaginés par le bureau d'étude. Le coût **de l'étude est de 37 250 € HT financé** à 80 % par l'État au titre du Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (FNADT) dans le cadre du CPIER Massif des Vosges 2021-2027.



Les Portes de Noël au Pays de Thann-Cernay

La communication « Les Portes de Noël au Pays de Thann-Cernay » a été renouvelée afin d'accroître la visibilité des animations proposées par les 16 communes.

Près de 20 000 € ont été consacrés par l'OTTC et la CCTC à la promotion de Noël. Une rencontre « petit déjeuner de Noël » avec les hébergeurs et la presse a permis de présenter la programmation.

La Forêt des Contes a également été reconduite à Thann, avec 16 sapins décorés par les communes et un conte commun.

Un conte commun au marché de Noël de Thann





Faits marquants 2025



Navette d'Hiver de la Vallée de la Thur

La navette entre Cernay et le Markstein contribue à désengorger le stationnement de la station tout en encourageant les mobilités plus durables. Grâce à ses nombreux arrêts, elle facilite l'accès aux différents sites du massif sans utiliser systématiquement la voiture. Depuis l'hiver 2025-2026, le service est porté par la Région Grand Est. La CCTC poursuit sa promotion afin de faire connaître le dispositif et d'en assurer la pérennité.

Promotion de la Navette des Crêtes

Gérée par la Région Grand Est, la Navette des Crêtes possède **2 lignes sur le territoire** circulant entre juin et septembre : ligne Thann - Grand Ballon par le Vieil Armand et ligne Thann - Markstein par la Vallée de la Thur.

La navette des Crêtes



La CCTC soutient les associations et activités touristiques locales :

- 2700 € pour l'**association minéralogique Potasse**.
- 30000 € pour le **Train Thur Doller Alsace** pour participer à l'entretien des trains touristiques et de la ligne ferroviaire.
- 900 € pour l'**Union Sportive Thann Athlétisme** (USTA) pour les Courses de la Festivale et du Grand Ballon.
- 1000 € pour le **Club Vosgien** de Cernay et 1000 € pour le Club Vosgien de Thann.
- Pour le **Vélorail Sud Alsace** d'Aspach Michelbach : la mise à disposition de l'ancienne gare.
- La **mise à disposition de chapiteaux** aux associations (gestion par le club de basket de Thann) pris en charge à 50 % par la CCTC. En 2025, le montant des locations s'élève à 7544 € (**dont 4 510 € pris en charge par la CCTC** dans le cadre de son soutien aux associations du territoire).



L'environnement

Les chiffres clés



664 arbustes locaux

distribués lors de l'opération
« Plantez le décor »



21150 €

dédiés au programme d'éducation
à l'environnement



27 735 €

budget total des actions
communautaires



1976 élèves

participant au programme
d'éducation à l'environnement

En 2025, la CCTC a poursuivi ses actions en faveur de la biodiversité et de la sensibilisation à l'environnement, **malgré l'arrêt du financement des projets GERPLAN par la CeA**, qui a ralenti la mise en œuvre de certains projets, notamment communaux.

L'opération «Plantez le décor!», menée en partenariat avec la CCVSA et la CCVDS, a permis aux habitants de bénéficier d'une commande groupée d'arbustes locaux.

Deux animations nature ont également été proposées au marché de nos terroirs de Schweighouse-Thann, autour de la transformation des fruits et légumes et des services rendus par les plantes.

La CCTC a poursuivi l'accompagnement des entreprises engagées dans la revalorisation écologique et paysagère de leurs sites, dans le cadre du dispositif «Zone NaThur».

La sensibilisation des élèves à l'environnement s'est poursuivie dans la majorité des écoles du territoire, autour de la biodiversité, de l'eau, des milieux naturels, de l'énergie et des déchets. Ces interventions sont menées en classe et sur le terrain avec le CPIE des Hautes-Vosges.

Enfin, la CCTC a renforcé la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, notamment le frelon asiatique à pattes jaunes, en partenariat avec le Groupement de défense sanitaire apicole du Haut-Rhin.



frelon asiatique à pattes jaunes

Le service assure également une veille foncière sur les espaces naturels et agricoles (conventionnement avec la SAFER) et participe au suivi des documents d'urbanisme des communes.

La Nav'Aide

9^e année du fonctionnement de la Nav'Aide !

Prestataire retenu (nouveau marché 2024 à 2026) : AIT MOBILITÉ de Dôle.

Le service s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés de déplacement :

- personnes âgées de 70 ans et plus ;
- personnes invalides ou handicapées ;
- personnes à mobilité réduite, permanentes ou temporaires.

Il assure, sur réservation, une desserte adresse à adresse, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 ainsi que le samedi matin de 8h à 12h (sauf jours fériés) avec **un véhicule électrique** permettant le transport des personnes à mobilité réduite.

Bilan financier

Coût transporteur (TTC) AIT Mobilité	100 278,88 € (106 023,46 € en 2024)
Recettes (titres de transport achetés par les utilisateurs à la CCTC ou à bord du véhicule)	10 395 € (11 435 € en 2024)
Reste à charge de la CCTC	89 883,88 € (94 588,46 € en 2024)



Nav'aide Les chiffres clés



9^e année
de service



24004
personnes
prises en charge



22 %
de groupage de
voyageurs



origine des demandes :

Thann et Cernay

principales destinations :

Thann et Cernay



destinations :

achats en hyper/supermarchés,
marchés, rendez-vous médicaux



5 €
prix du ticket

Développement des itinéraires cyclables d'agglomération à agglomération

En 2025, les travaux de l'itinéraire cyclable entre Aspach-Michelbach et Vieux-Thann ont été lancés. **Long de 1,9 km, cet aménagement sécurisé en voie verte** relie les réseaux cyclables communaux et facilite l'accès au parc d'activités de Thann-Cernay et au pôle santé. Une haie diversifiée de 750 m a également été plantée pour renforcer la biodiversité. **D'un coût de 904 023 € HT, le projet bénéficie de 515 000 € d'aides de l'État (270 000 €) et de la Région Grand Est (245 000 €).** Parallèlement, les études se poursuivent pour la liaison entre Roderen et Thann/Vieux-Thann.

Itinéraire cyclable Aspach-Michelbach / Vieux-Thann



V-LOC: développer l'usage du vélo au quotidien

Lancé en mars 2025 à l'initiative du PETR du Pays Thur Doller et avec le soutien financier des 3 Communautés de Communes, le service V-LOC propose la location longue durée de vélos à assistance électrique. **Avec une flotte de 40 vélos et un vélo-cargo**, ce dispositif vise à encourager l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens. Des permanences réparties sur le territoire facilitent la mise à disposition, la récupération et l'entretien des vélos. Le bilan est très positif : l'ensemble de la flotte a été loué, avec de nombreuses demandes restées en attente. Le coût de fonctionnement du service **pour la CCTC est de 11 652,20 € TTC.**

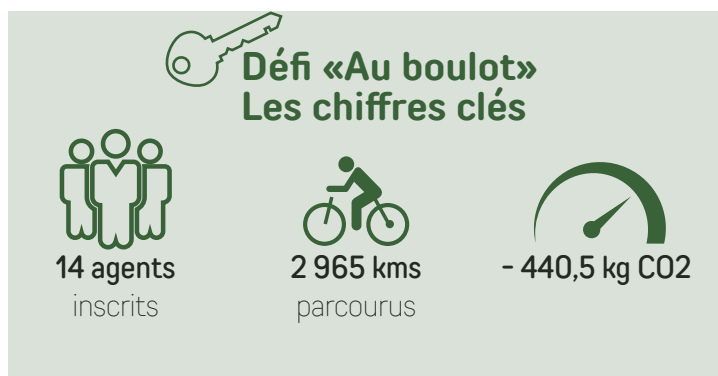


Développement du co-voiturage

Avec 70% des déplacements domicile-travail réalisés en voiture individuelle, le covoiturage constitue un levier pour faire évoluer les habitudes de mobilité et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Depuis **septembre 2025**, la **CCTC s'est associée à BlaBlaCar Daily** pour faciliter la mise en relation des covoitureurs, accompagner les entreprises et le grand public et proposer des incitations financières. Le coût de cette action est de **21 300 € pour l'année de contractualisation**, soutenue par l'État dans le cadre du Fonds Vert à hauteur de 50 %.

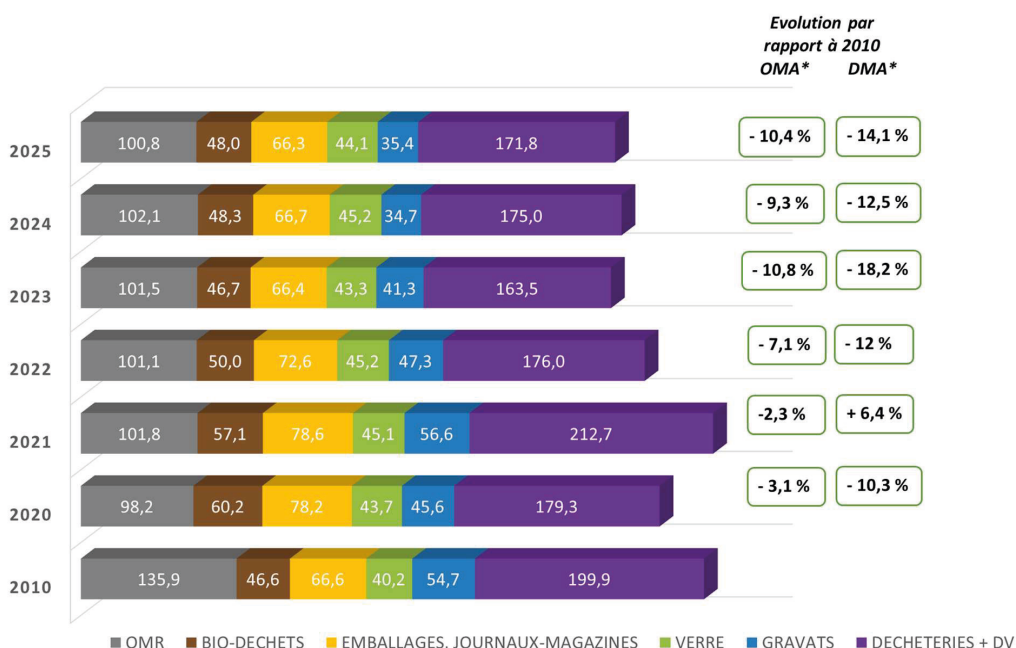
Défi «Au boulot, j'y vais autrement!»

Pour la 11^{ème} année consécutive, la CCTC a participé au défi régional «Au boulot, j'y vais autrement!», du 1^{er} au 31 mai 2025. Pendant quatre semaines, les agents ont été invités à privilégier le vélo, le train, le covoiturage ou la marche pour leurs trajets domicile-travail, afin de promouvoir durablement les mobilités alternatives à la voiture individuelle.



Déchets

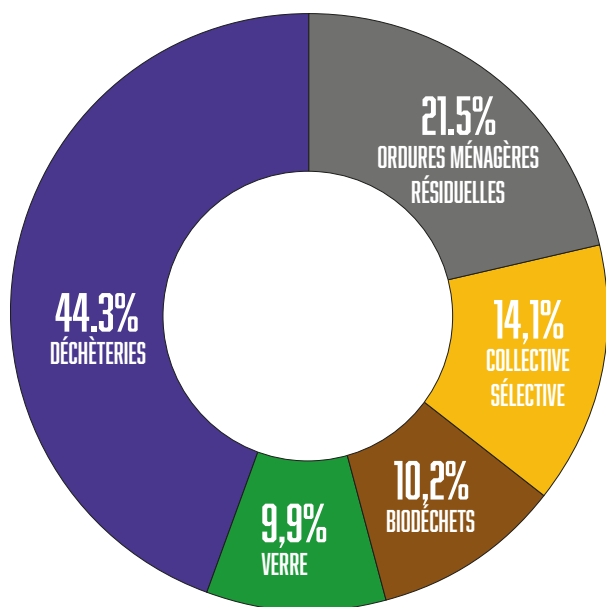
La Communauté de Communes a délégué la compétence « Gestion des déchets ménagers et assimilés » au Syndicat Mixte de Thann-Cernay (SMTC). 19 659,1 tonnes de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) ont été collectées en 2025 (466,69 kg par habitant) soit une baisse de 1,2 % par rapport à 2024.



Évolution par rapport à 2010

*DMA = ensemble des déchets collectés

*OMA = DMA - Déchèteries



Répartition des déchets en pourcentage

Collecte sélective

12 caractérisations sont menées au centre de tri de Richwiller pour déterminer le taux de refus des apports des usagers du SMTC. Le taux de refus, ainsi déterminé, s'élève à 19,4 % (12,8 kg/hab. contre 14,4 kg/hab. en 2024).

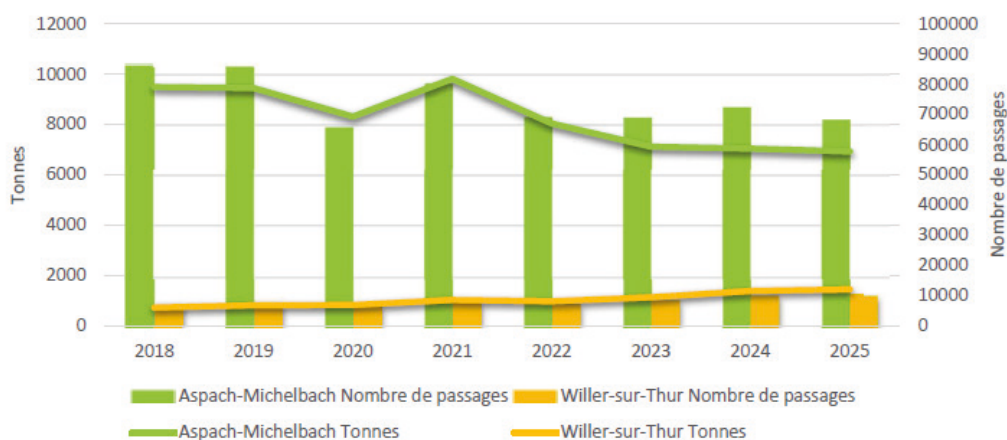
Toutefois, ce dernier est composé d'environ 1,4 % d'emballages plastiques complexes (filères de recyclage en cours de recherche) et de 4 % de fines (éléments de trop petite taille et donc éliminés en début de process). Le taux de refus réel lié aux seules erreurs de tri serait donc de 14 %.

Les collectes en déchèteries

Avec une quarantaine de filières, les déchèteries recueillent 45 % des déchets collectés. Avec la complexification des filières et l'augmentation du nombre de passages, un essai de renforcement de présence avec un agent valoriste supplémentaire et d'une extension des horaires le samedi ont été testés en 2025. L'extension des horaires a permis de lisser le pic de fréquentation en début de journée. La fréquentation estivale ou le samedi reste très forte avec un nombre atteignant les 400 passages/jour.

Coût complet par étapes techniques

Le coût aidé (charges — [vente produits industriels et soutiens des organismes et aides publiques]), est de 5 313 591,41 € HT. Il a connu une augmentation de 7 % entre 2024 et 2025, causé essentiellement par la contribution à la construction du centre de compostage.



Répartition et tonnage des collectes en déchèteries

Modalité d'établissement de la redevance incitative

Les collectivités membres du SMTC fixent annuellement le tarif de la redevance par délibération. La redevance comprend une part fixe et une part variable dite incitative. La part fixe comprend la collecte des OMR, des recyclables, des biodéchets et du verre, la fourniture des sacs jaunes, des sacs à biodéchets, des bacs, des colonnes à verre, la gestion des déchèteries et les coûts de structure. La part variable est établie en fonction des volumes et des fréquences de collecte des OMR (une fois par semaine = C1 ou tous les 15 jours = C 0,5).

CCTC	60 L	80 L	120 L	140 L	180 L	240 L	360 L	660 L
C1	346,26 €	407,68 €	529,15 €	589,89 €	711,36 €	894,24 €	1 259,34 €	2 171,75 €
C 0,5	255,49 €	285,52 €	346,26 €	376,96 €	437,70 €	529,15 €	711,36 €	1 167,90 €

Montant de la part variable en fonction des volumes et des fréquences de collecte

L'intégralité des données et informations concernant le SMTC est à retrouver dans leur rapport d'activités 2025 disponible sur leur site internet à l'adresse : <https://smtc68.fr/rapports.html>



Visite de la ministre de la ville
Juliette MAEDEL en août 2025

Le Logement

 **Le logement**
Les chiffres clés



37 843
habitants



vieillesse de la population
95 personnes de + de 65 ans
pour 100 jeunes de - de 20 ans



résidences principales
majoritairement



taux de vacances
+ de 2 ans
4 % soit
685 logements



28 % de passoires
thermiques
(étiquettes E, F et G)

Le Programme local de l'habitat

Adopté en 2018, le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de Communes, pour la période 2018-2024, est le principal outil stratégique de mise en œuvre de la politique de l'habitat sur le territoire. Il fixe les grandes orientations quant au développement de l'offre en logements, au renouvellement urbain et à l'amélioration du parc existant.

Lancement de la procédure d'élaboration d'un nouveau PLH

Arrivant à son terme en décembre 2024, une demande de prorogation du PLH actuel jusqu'en décembre 2026 a été accordée par les services de l'État. En avril 2025, le Conseil communautaire a approuvé le lancement de la procédure d'élaboration du nouveau PLH. L'État a ainsi rendu son Porter-à-Connaissance, en août 2025.

Actions de la CCTC dans l'amélioration de l'Habitat

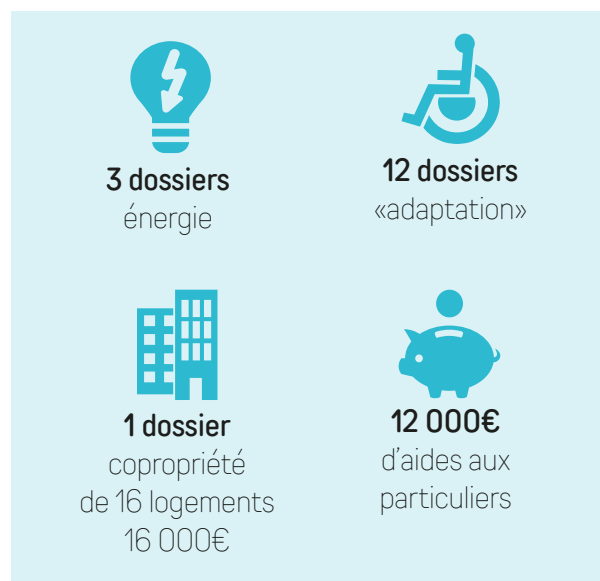
Partenariat avec l'AFUT Sud Alsace — Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale Sud Alsace

Dans le cadre de son adhésion à l'AFUT, la CCTC a souhaité leur confier la réalisation de deux missions :

- Une **étude est menée pour identifier le patrimoine culturel bâti du territoire**. Elle permettra de caractériser les spécificités architecturales, de cartographier les principaux points d'intérêt patrimonial et d'enrichir les documents d'urbanisme. Elle constituera également un outil d'aide à la décision pour accompagner les projets d'aménagement.
- Une **étude analyse les évolutions démographiques et les effets du vieillissement à l'horizon 2070**. Elle permettra d'anticiper leurs impacts sur les politiques publiques et d'identifier des pistes d'adaptation, notamment en matière de logement.

Les aides à la rénovation de l'habitat privé dans le cadre du Fonds Alsace Rénov de la CeA 2024-2029

Dans le cadre du Fonds Alsace Rénov' 2024-2029, la CCTC soutient les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique, d'adaptation des logements, de lutte contre l'habitat indigne et de réhabilitation des logements vacants. Elle accompagne également les copropriétés dans leurs projets de rénovation.



Les aides dans le cadre du Fonds de sauvegarde de la Maison Alsacienne et du bâti traditionnel

Suite à son adhésion, la CCTC soutient les projets de réhabilitation de bâti traditionnel d'avant 1948 (maisons à pan de bois, ferme bloc, maisons de maîtres, immeubles renaissance...). L'aide est plafonnée à 40 000 € pour la CeA et à 4 000 € pour la CCTC (montant plafond des travaux 200 000 €). **Un dossier a été financé sur la commune de Wattwiller.**

La mission de coloriste-conseil

Depuis 2020, la CCTC met gracieusement à disposition des habitants, les services d'un architecte-conseil pour le choix des teintes lors d'un ravalement ou d'une construction. **3 demi-journées de permanences par mois : 1 siège de la CCTC, 1 mairie de Thann et 1 mairie de Cernay.**

En 2025, 50 ménages ont été conseillés (au siège de la CCTC). **Coût annuel de la mission : 11 169 €.**

Les permanences de l'ADIL



Depuis juin 2025, **2 permanences mensuelles sont mises en place à Thann et à Cernay**. Sont présents, les juristes de l'Adil qui apportent des réponses aux habitants sur leurs questions relatives aux rapports locatifs, à l'accession à la propriété, à l'amélioration de l'habitat, à l'adaptation, à la copropriété, et à l'investissement locatif. **Coût : 3 000 €.**

Organisation d'une réunion publique



En mars 2025, la CCTC a organisé une réunion publique pour informer les habitants sur la rénovation, la réhabilitation et l'adaptation des logements. **Cette rencontre a réuni l'ANAH, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Adil68, l'Espace Conseil France Rénov' Thur-Doller et Soliha,**

afin d'accompagner les propriétaires dans leurs démarches et l'accès aux aides publiques.

Signature d'une convention de coopération de rénovation de l'habitat avec le PETR Thur-Doller

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH), porté par l'Anah, remplace le programme SARE (Région) et le PIG Habiter Mieux 68 (CeA). Un Pacte territorial, signé entre l'État, l'Anah, la CeA et les PETR, organise localement ce dispositif. **Sur le Pays Thur-Doller, le PETR assure sa gestion administrative et reverse une partie des aides de l'Anah aux collectivités selon les actions menées.** Une convention de coopération avec les EPCI membres précise les modalités et flux financiers.

Projet de renouvellement urbain du quartier Bel Air à Cernay

Poursuite des études et des opérations bénéficiant d'un financement ANRU complémentaire, à savoir : la démolition du bâtiment G comprenant 30 logements et la résidentialisation des bâtiments F et N, et à titre indicatif, les opérations bénéficiant d'un financement de droit commun : la réhabilitation et la résidentialisation des bâtiments F et N, la construction de 30 logements dont 15 hors site et la reprise d'aménagement d'ensemble (voiries et réseaux) avec notamment la création de parkings.

Signature d'une convention d'abattement TFPB

Dans le cadre du Contrat de Ville 2024-2030 de Cernay, **une convention-cadre d'utilisation de l'abattement de la TFPB pour la période 2026-2030 a été conclue** entre l'État, la Communauté de Communes de Thann-Cernay, la Ville de Cernay, et le bailleur social DOMIAL ESH.

Elle fixe les modalités d'élaboration, d'application, de suivi et de bilan de l'utilisation de cet abattement

sur le patrimoine de DOMIAL situé dans le quartier Bel-Air à Cernay, soit **294 logements. Le coût annuel estimé de l'abattement est de 21 218 €, correspondant à un coût moyen de 72,17 € par logement.**

Les orientations stratégiques retenues dans la convention portent notamment sur :

- le maintien de la qualité du cadre de vie et de la gestion urbaine et sociale de proximité par la présence d'un agent de proximité au cœur du quartier ;
- l'entretien et la propreté des espaces communs et extérieurs ;
- la tranquillité résidentielle et la médiation de proximité ;
- la concertation, la sensibilisation et l'implication des locataires et habitants ;
- la promotion du lien social et du vivre-ensemble.

Gens du Voyage

Dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage 2024-2029, la CCTC doit « **Réaliser une aire intermédiaire à Cernay d'ici fin 2025 de manière à augmenter les capacités d'accueil sur le territoire de la communauté de communes.** Cette aire a vocation à accueillir des voyageurs, y compris des groupes de grand passage, pendant toute l'année ».

Il est précisé qu'une aire intermédiaire remplit la même fonction qu'une aire de grand passage, mais avec une taille plus réduite.

À ce titre, un projet de faisabilité a été initié avec le BE BEREST, sur le terrain jouxtant l'aire d'accueil actuelle.



Aire d'accueil des gens du voyage Les chiffres clés



100 €
de caution



5,60 €
de droit de place
pour 1 emplacement/jour



4,69 €/m³
eau



0,27 €/kWh
électricité



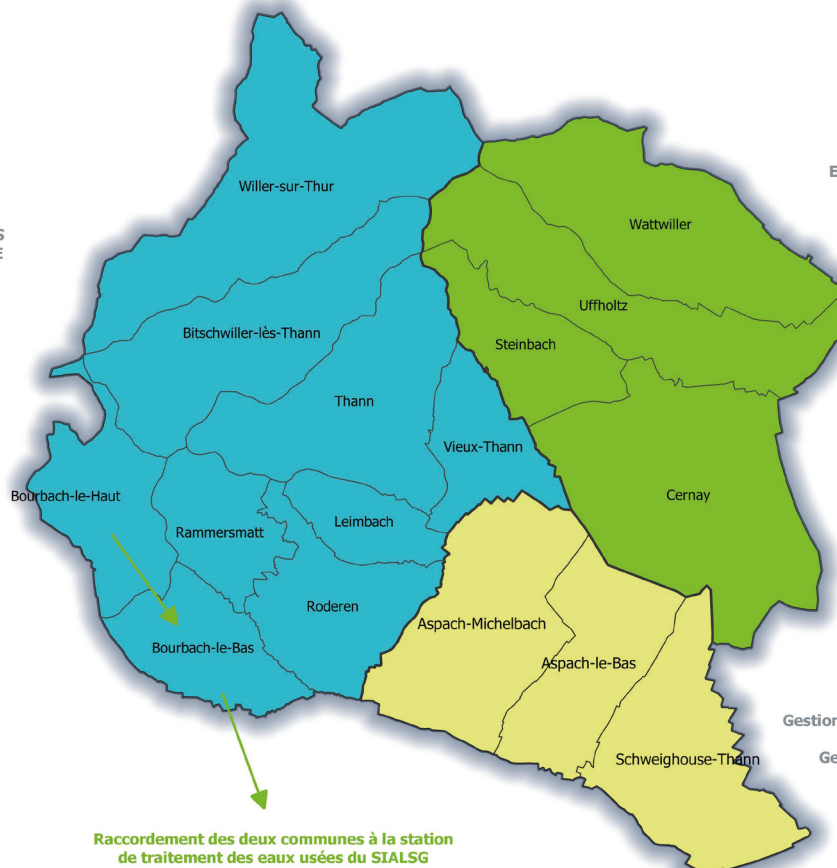
L'eau et l'assainissement

Rappel de la gestion différenciée sur le territoire de la CCTC



Communauté de communes de Thann-Cernay : Modes de gestion des réseaux

SECTEUR THANN
Exploitation des réseaux AEP et ASS
en DSP confiée à SUEZ EAU FRANCE



SECTEUR CERNAY
Exploitation des réseaux AEP et ASS
en régie

SYNDICATS D'AEP ET D'ASSAINISSEMENT
Gestion du réseau AEP par le SIAEP de la Doller
Gestion du réseau ASS par le SMABVD



Faits marquants 2025

Lancement d'un schéma directeur eau potable

La Communauté de Communes de Thann-Cernay a engagé un schéma directeur d'eau potable couvrant l'ensemble de son périmètre d'exploitation, incluant la régie de Cernay et la Délégation de Service Public de Thann.

L'étude permettra de réaliser un diagnostic complet des infrastructures, d'actualiser la modélisation hydraulique et d'identifier les dysfonctionnements afin de définir, dès 2026, un programme pluriannuel de travaux.

En complément, un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) a été élaboré pour la régie de Cernay, complétant celui réalisé en 2024 pour Thann avec SUEZ. L'objectif : garantir une eau de qualité, sûre et durable.

Lutte contre les eaux claires parasites dans les réseaux d'assainissement

La Communauté de Communes de Thann-Cernay poursuit ses travaux sur les réseaux d'assainissement afin de limiter les déversements d'eaux non traitées dans le milieu naturel.

La mise en séparatif des réseaux, le chemisage pour améliorer leur étanchéité, l'installation de clapets anti-retour et l'infiltration des eaux pluviales permettent de réduire les apports d'eaux parasites vers les stations d'épuration.

Ces actions optimisent leur fonctionnement, diminuent les volumes à traiter et les coûts d'exploitation, tout en respectant les obligations réglementaires, en préservant les milieux aquatiques et en limitant les risques d'inondation.

Diagnostique de raccordement à l'assainissement des habitations et des entreprises : un levier essentiel pour la collectivité

Les diagnostics de raccordement à l'assainissement permettent d'identifier les non-conformités, d'améliorer la qualité des rejets et de préserver les milieux naturels.

La collectivité contrôle depuis plusieurs années les raccordements des habitations et, depuis 2025, ceux

des entreprises, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, notamment pour lutter contre les rejets toxiques. Cette démarche favorise une gestion durable des eaux usées et anticipe les besoins futurs.

Travaux majeurs sur les réseaux et ouvrages d'eau potable et d'assainissement en 2025

Travaux électromécaniques

- Poursuite de la mise en place de la télégestion sur plusieurs postes de refoulement afin de remonter en temps réel le fonctionnement des pompes et les alarmes.
- Poursuite du renouvellement d'armoires électriques sur trois réservoirs d'eau potable et sécurisation de la télégestion.

Travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement

- Mise en séparatif de réseaux d'assainissement et renouvellement de canalisations d'eau potable à Bitschwiller-lès-Thann (quartier Kerlenbach), Bourbach-le-Bas (rue de Roderen), Leimbach (rues de la Chapelle et de Strasbourg) et Thann (rue Tschamser).
- Renouvellement des réseaux d'eau potable avenue Pasteur à Thann et extension du réseau d'eaux pluviales rue Gubbio.
- Amélioration du bassin d'orage 3900 à Vieux-Thann et chemisage de réseaux.
- Pose de clapets anti-retour pour limiter les entrées d'eaux de la Thur en période de crue.
- Création d'un poste de relevage rue d'Aspach à Cernay, en remplacement de deux anciens postes.
- Renouvellement du réseau d'eau potable faubourg des Vosges à Cernay, en coordination avec les travaux de voirie.



Travaux avenue Pasteur à Thann

Prix de l'eau (eau + assainissement + toutes redevances)



5,68 € TTC/m³

soit 681 €/famille de 4 pers.



5,99 € TTC/m³

soit 718 €/famille de 4 pers.



+ SMABVD

4,80 € TTC/m³

soit 576 €/famille de 4 pers.



L'éclairage public

Ses priorités sont déterminées en fonction du Schéma d'Aménagement Lumière (SDAL).

Établi en 2025, il priorise les investissements à réaliser dans un objectif d'économie pour les communes suivant 3 critères :

- Le type de lampe et sa consommation
- Le classement de la voirie
- Le temps de retour sur investissement

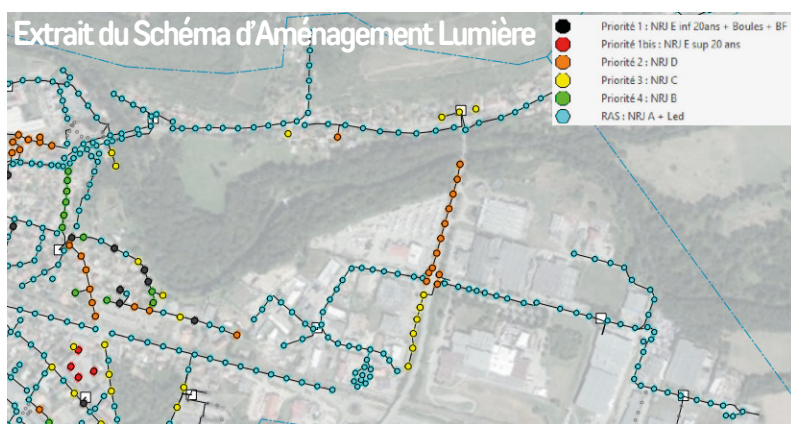
Les principales réalisations effectuées en 2025

Mise en place d'un logiciel de GMAO pour assurer le suivi de la maintenance de l'éclairage public

Cet applicatif a permis de suivre et réaliser 471 interventions de dépannage sur le réseau en 2025. 4 sinistres ont été déclarés et pris en charge par l'assurance.

Réalisation d'un Schéma D'Aménagement Lumière sur le patrimoine de la CCTC et réalisation d'un Plan Pluriannuel d'Investissement

Ce schéma a permis d'affiner la programmation des points lumineux devant être remplacés.



Les chiffres clés



569

foyers lumineux
LED posés



771 365 €

d'investissement



122 740 €

Subventions obtenues
(9 794 € en CEE
et 112 946 € TEA)



75 %

du parc passé
en LED



471

interventions de
maintenance



4

sinistres déclarés
à l'assurance



La petite enfance



19 professionnels



200 places collectives



2,3 M€
de budget total



457 000 €
Subventions CAF

« Un enfant qui grandit bien, c'est toute une communauté qui s'y engage. »

Le Service Intercommunal de la Petite Enfance

Le Service intercommunal de la Petite Enfance accompagne les familles du territoire autour de quatre missions essentielles : accueillir, éveiller, accompagner et soutenir.

Il contribue à proposer une offre d'accueil lisible, sécurisée et adaptée aux besoins des familles qu'il s'agisse des crèches, microcrèches, assistantes maternelles ou Maisons d'Assistants Maternelles.

Le service favorise l'éveil, la motricité, l'autonomie et le bien-être des enfants à travers des activités adaptées, tout en apportant aux familles une information claire, une aide dans leurs démarches et une orientation personnalisée.

Il soutient également les professionnels en favorisant leur professionnalisation et l'attractivité des métiers de la Petite Enfance.

Coordonné depuis la Maison Intercommunale de la Petite Enfance, le service s'appuie sur 1 coordinatrice, 2 animatrices RPE et 16 professionnels à La Farandole.

La MIPE : Maison Intercommunale de la Petite Enfance

Inaugurée en décembre 2025, la Maison Intercommunale de la Petite Enfance (MIPE) concrétise un projet de territoire : créer un lieu unique, visible et accessible où les familles peuvent trouver accueil, accompagnement et réponses adaptées à leurs besoins.

Installée à Cernay dans un espace de 200 m² entièrement **réhabilité, pour un montant de 195 709,97 €**, la MIPE constitue un lieu vivant dédié à la qualité de l'accueil du jeune enfant, pensé pour les familles comme pour les professionnels.

Elle s'articule autour de trois missions :

- **Piloter** : coordonner les actions, suivre les structures et analyser les besoins du territoire.
- **Animer** : proposer des ateliers d'éveil, des espaces d'échange, des ressources et des formations.
- **Innover** : développer les pratiques pédagogiques, soutenir la parentalité et répondre aux besoins émergents des familles.

La Maison Intercommunale de la Petite Enfance



Crèche intercommunale : un équipement pour répondre aux besoins des familles

En 2025, les travaux de construction de la nouvelle crèche intercommunale « L'île enchantée », située dans le quartier Aspach-Gare à Aspach-Michelbach, se sont poursuivis.

Ce projet, validé par le Conseil communautaire en 2022, répond à la forte demande d'accueil observée sur le secteur et permet d'augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance.

D'une **surface d'environ 536 m²**, le bâtiment de plain-pied a été conçu pour **accueillir 24 enfants**, avec une possibilité d'évolution jusqu'à 30 places.

Les travaux ont été réalisés dans le cadre d'une

démarche environnementale ambitieuse, avec notamment une structure bois, une isolation en fibre de bois, l'utilisation de matériaux biosourcés et géosourcés et **l'installation de 158 m² de panneaux photovoltaïques**. Le projet bénéficie des labels E3C1, Effinergie 2017 et Haute Qualité Environnementale (HQE).

Les aménagements extérieurs ont également été pensés pour **favoriser le contact avec la nature**, avec des espaces enherbés, une aire de jeux en bois, un potager, un verger et une terrasse ombragée.

Le coût total du projet s'élève à **2,64 M€ HT**, avec un financement assuré notamment par la CAF, l'État au titre de la DETR et la Région Grand Est (**total des subventions : 1,349 M€ soit 51.10 %**).

La crèche «L'île enchantée» en travaux



Le Relais Petite Enfance : un lien entre familles et professionnels

En août 2025, les **Relais Petite Enfance de Thann et de Cernay ont fusionné et intégré la Maison Intercommunale de la Petite Enfance (MIPE)**, créant un guichet unique au cœur du territoire.

Deux animatrices accompagnent au quotidien les familles et les professionnels, valorisent le métier d'assistante maternelle et facilitent l'accès aux différents modes d'accueil.

Le Relais **informe les familles** sur l'offre disponible, les met en relation avec les assistantes maternelles, les accompagne dans leurs démarches d'employeur particulier et apporte un soutien à la parentalité.

Il **propose également des ateliers d'éveil** à la MIPE pour les assistantes maternelles et les enfants accueillis : jeux, éveil sensoriel, motricité, contes et chansons.

Grâce à un minibus, ces animations sont aussi délocalisées dans plusieurs communes, notamment Roderen, Bourbach-le-Haut et Thann, en partenariat avec les médiathèques, le Relais Culturel et l'Abri Mémoire.

Les chiffres clés



139 136 €
de budget RPE



174 assistant(e)s
maternel(le)s agréés
dont 149 en activités
en 2025



119 animations
organisées



3 Maisons des
Assistants
Maternels (MAM)
(32 places)

Les structures du territoire

Le territoire dispose de 200 places d'accueil collectif, grâce à une offre mixte portée par la collectivité, des partenaires associatifs et des initiatives privées.

La CCTC assure directement la gestion de la crèche La Farandole à Cernay (56 089 heures d'accueil ont été facturées en 2025).

D'autres structures sont gérées par mandatement ou convention, tandis que le secteur privé complète l'offre avec des microcrèches, une crèche et des MAM.

Les chiffres clés



EN RÉGIE

Crèche la Farandole



PAR CONVENTION

3 lieux d'accueil Enfants-
Parents (LAEP) à Cernay,
Thann et en itinérance



PAR MANDATEMENT

Multiaccueil à Thann
Crèche à Aspach-Michelbach
Microcrèche à Bitschwiller-lès-Thann



PRIVÉES

Microcrèche à Cernay, Vieux-Thann et Thann
Crèche à Cernay
3 MAM

200
PLACES D'ACCUEIL
COLLECTIF

Une offre diversifiée et portée collectivement



Le sport et les loisirs

Les équipements sportifs de la Communauté de Communes de Thann-Cernay regroupent principalement les piscines intercommunales et les gymnases, qui constituent des infrastructures essentielles au service du public, des scolaires et des associations sportives du territoire.

Les piscines intercommunales à Thann et Cernay



Les chiffres clés



18 agents



169 enfants

inscrits aux écoles de natation de Thann et Cernay



77 789 entrées
« public »



11 848 réservations
pour 20 séances

aquafitness (hors sport santé)



53 796 €
coût du transport
scolaire



405 376 €
coût de l'énergie



70 684 €
coût de l'eau



Faits marquants 2025

- Travaux réalisés à la piscine intercommunale à Thann :
 - Réfection de joints-ciments bassin extérieur 39 000 €
 - Acquisition et installation de nouvelles caméras 24 450 €
 - Remplacement des portes automatiques 6400 €
 - Nettoyage des gaines de ventilation 4500 €
 - Réparation de pieds des filtres bassins 7000 €
 - Travaux siphons 22 000 €
- Travaux réalisés à la piscine intercommunale à Cernay :
 - Mise en place contrôle d'accès porte personnel 4500 €
 - Achat porte intérieure 4350 €
 - Réfection douche espace détente 3400 €
 - Acquisition lampe UV déchloramineur 12300 €
 - Réfection margelles bassins 32850 €
 - Accueil du club de plongée de Wesserling
- Formation du personnel :
 - Traitement de l'eau et maintenance
 - Guide-file et serre-file, formation extincteurs
- Animations :
 - Aqua Noël
 - Exposition en partenariat avec l'Abri mémoire « Les nuées »
 - Exposition photo en partenariat avec la CEA

Dans les piscines, une offre variée d'activités est proposée afin de répondre aux besoins de tous les publics. On y retrouve notamment des **séances d'aquagym, d'aquafusion, de gymnastique prénatale, des leçons de natation**, ainsi que des activités ludiques adaptées aux plus jeunes, comme les séances pour bébés nageurs (de 4 mois à 3 ans), le jardin aquatique pour les enfants de 3 à 5 ans et l'école de natation pour les 5 à 8 ans. Des stages de perfectionnement y sont également proposés pour les enfants durant les petites vacances scolaires. Afin de parfaire l'offre de nos activités aquafitness, l'équipe des maîtres-nageurs a suivi une formation.



Cours de natation

Le fonctionnement des piscines repose sur une **équipe de 10 maîtres-nageurs**, chargés de l'enseignement, de l'animation et de la sécurité, ainsi que sur **8 agents dédiés à l'accueil du public et à l'entretien** des installations. La CCTC s'inscrit également dans une démarche de formation en accueillant des apprentis en Brevet Professionnel des Activités Aquatiques et de la Natation (BPAAN), diplôme d'État permettant d'exercer comme maître-nageur. Un apprenti a intégré les équipes en septembre 2025.

Afin de faire face aux besoins saisonniers et à la pénurie de professionnels, l'équipe est renforcée en été par des titulaires du BNSSA. La collectivité

accompagne financièrement des jeunes dans cette formation, ce qui leur permet d'acquérir une première expérience professionnelle tout en répondant aux besoins de recrutement.

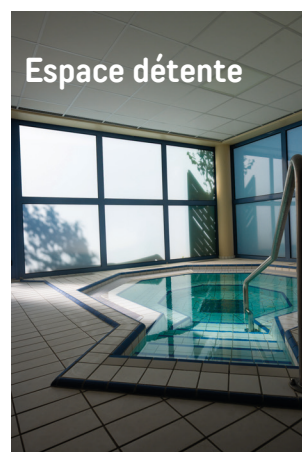
Par ailleurs, **les piscines accueillent 4 clubs** proposant des activités de perfectionnement, de natation sportive et d'aquabike. Un club de plongée sous-marine à Cernay offre également des formations pour tous niveaux.

Nos piscines Intercommunales doivent faire face à plusieurs difficultés telles que la baisse de fréquentation observée depuis 2018 à Thann et une fréquentation inférieure aux prévisions à Cernay conjuguée à un transfert d'utilisateurs entre nos deux piscines en fonction de la saisonnalité.

Une réflexion stratégique a été engagée, présentée lors du bureau du 28 avril 2025, sur la base d'une étude externe. Celle-ci préconise une meilleure complémentarité entre les deux équipements : la piscine Intercommunale de **Thann serait positionnée comme un pôle dédié à l'apprentissage** et à la natation sportive, tandis que celle de **Cernay serait orientée vers le sport santé** et le bien-être, avec un développement accru des activités d'aquafitness.

Chaque **piscine conservera néanmoins un socle commun** (public, scolaires, activités). À cela s'ajoutent des difficultés de recrutement de maîtres-nageurs, liées à une pénurie nationale, ainsi que des coûts d'exploitation très élevés (environ 2 800 € par jour hors recettes), entraînant un déficit d'environ 1 million d'euros par piscine.

Ces axes de fonctionnement visent à **optimiser l'occupation** de nos piscines, optimiser leur utilisation tout en répondant au mieux aux attentes de nos différents usagers.



Espace détente

Les gymnases

Les équipements sportifs comprennent également les gymnases Charles Walch à Thann et René Cassin à Cernay.

Ces structures sont prioritairement mises à disposition des établissements scolaires (collèges et lycées), tout en étant ouvertes aux associations locales. Elles permettent la pratique de nombreuses disciplines, telles que le basket, le volley-ball, le handball ou encore la danse.

Ainsi, l'ensemble de ces équipements participe activement à la promotion du sport, de l'apprentissage et du bien-être sur le territoire de la CCTC.



Faits marquants 2025

- Travaux gymnase Cassin (Cernay) :
 - Remplacement panneaux rayonnants 15 000 €
 - Travaux électricité 12 800 €
 - Travaux d'élagage 4 800 €
 - Réparation CTA 2 400 €
- Travaux gymnase Walch (Thann) :
 - Remplacement BAES (boîtier de secours) 2 500 €
 - Achat douches 3 050 €



La culture

Le Relais Culturel Intercommunal

Sur l'année 2025, **une trentaine de spectacles a été présentée** dans le cadre de la saison du Relais Culturel Intercommunal, capitalisant une centaine de représentations à la fois tout public et scolaire permettant d'avoisiner les 10 000 spectateurs.

Une belle année qui a vu **la fréquentation augmenter**. La diversité des propositions (théâtre, cirque, musique et danse) permet à chacun d'y trouver son compte.

Le travail en direction des scolaires s'est étoffé avec **l'arrivée d'une nouvelle responsable de l'éducation artistique et culturelle** qui développe de nouveaux outils et réalise des médiations en direction des classes.

C'est une véritable ressource qui est fortement sollicitée par les enseignants.

Dans le cadre de la saison, ce sont **12 spectacles qui ont été présentés « Près de chez vous »** en extérieur ou en salle.

De plus, de nombreuses coréalizations ont permis de mettre en valeur la pratique amateur. Celles-ci mobilisent également un large public familial comptant environ 5 000 spectateurs sur une quinzaine de représentations.

La clôture de saison 24/25 qui s'est déroulée à Willers-sur-Thur a connu un beau succès avec un public très familial. L'ouverture de saison 25/26 s'est déroulée en intérieur du fait d'une météo pluvieuse.



Les chiffres clés



70 % de représentations
tout public



2 836 spectateurs
accueillis
(hors temps fort)



1 259 spectateurs
accueillis sur
l'ouverture et la
fermeture de saison

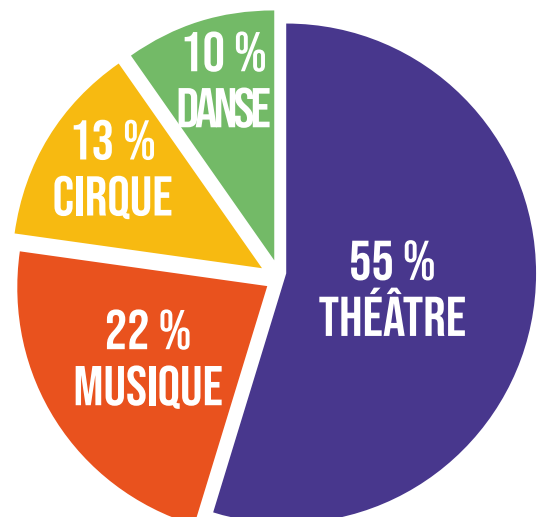


30 % de représentations
scolaires



6 988 scolaires
accueillis

Spectacles par discipline





Faits marquants 2025

Affaires culturelles

Le week-end d'ouverture de saison a été marqué par la **création d'un nouveau rendez-vous** pour mettre en valeur le service culturel de la CCTC.

Ainsi lors d'une matinée, les différents équipements intercommunaux ou assimilés ont pu présenter lors d'**une rentrée culturelle** les actions proposées en direction des jeunes et des adultes. Au menu des présentations des programmations, des ateliers manuels, des spectacles, du ciné'ptiot et même des petits concerts animés par l'EATC.

L'**agenda culturel intercommunal Arts'Thur** rencontre un beau succès et est plébiscité par les habitants du territoire. Il se retrouve désormais dans de nombreux commerces de proximité et supermarchés locaux, la diffusion est assurée par les services.

Les **spectacles «Près de chez vous»** se sont **délocalisés dans 4 communes** de la CCTC pour aller à la rencontre des habitants.



spectacle avec les scolaires
«3 petites fugues mathématiques»

L'été buissonnier #3

Un **très bon bilan** encore pour la 3^{ème} édition. Organisé par le service des affaires culturelles, l'été buissonnier confirme son implantation dans le territoire et s'affirme comme un rendez-vous incontournable de l'été.

En 2025 : les communes d'accueil 2025 ont été :

- Bitschwiller-lès-thann le 13 juillet
- Wattwiller le 20 juillet
- Steinbach le 25 juillet
- Aspach-le-bas le 24 août
- Roderen le 27 août
- Bourbach-le-haut le 29 août

Chaque soirée est composée de :

- **1 groupe issu du Tremplin** ouvert aux artistes amateurs du territoire et sélectionné par un jury composé des membres de la commission culture,
- **1 groupe/1 compagnie professionnelle,**
- **1 buvette et une petite restauration** tenue par des associations de la commune, ou des prestataires sollicités pour l'occasion (food-trucks),
- **1 place/1 lieu de repli** proposé et préparé par la commune.

150 personnes sont venues en moyenne par soirée. Cette édition a été appréciée du public, malgré le rapatriement en salle de la quasi-totalité des spectacles (5/6) pour cause de météo défavorable.



Les chiffres clés Été buissonnier



6 communes
du territoire



1 000 spectateurs



9 groupes de musique,
1 compagnie de cirque,
2 compagnies de théâtre



ZIN — lauréat du tremplin — à Bitschwiller-lès-Thann

Abri mémoire

Après une dizaine d'années tournées vers la mémoire des deux Guerres Mondiales, **le projet de l'Abri mémoire s'est redessiné** pour s'intéresser plus largement aux **conflits contemporains**, mais également aux enjeux sociétaux (changements climatiques, égalité des sexes, éducation, inégalités économiques...) qui sont les défis du monde actuel pour le maintien de la paix et du vivre ensemble.

Ce lieu pluriel se veut aujourd'hui un **espace de décryptage et d'analyse de l'histoire et des enjeux de société** via des expositions artistiques et une programmation variée.

Pour cela, l'Abri mémoire est doté d'espaces d'exposition, d'un centre de ressources, d'une salle pédagogique et de projection, et d'une résidence artistique.

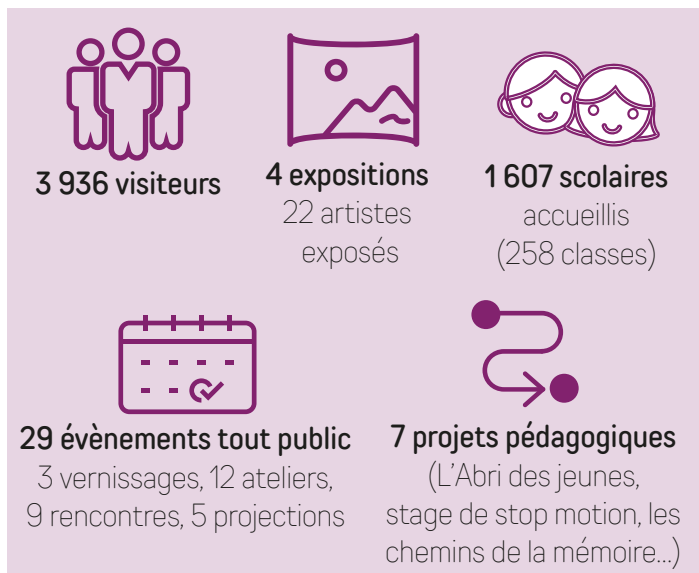
L'ambition est de **susciter la réflexion et l'échange entre les publics** sur ces différentes thématiques.

4 expositions en 2025 :

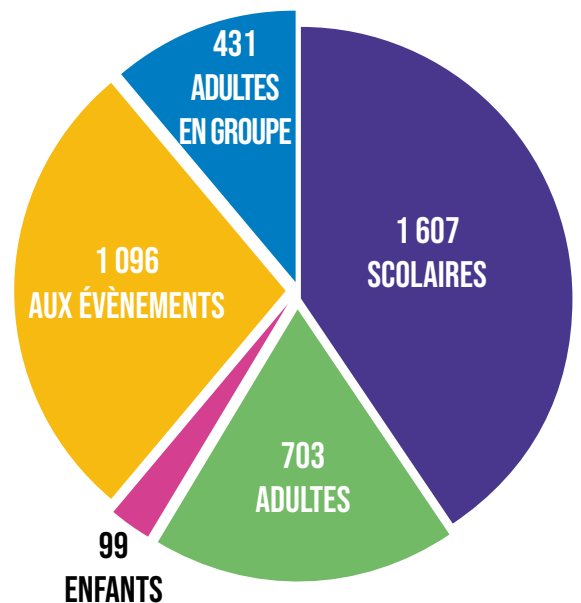
- **Les déplacés : histoires d'exils** — jusqu'au 18/01/2025
- **Histoires coupables, les mémoires plurielles des sorcières** — 01/02/2025 au 25/05/2025
- **LibertéS ?, regards contemporains et mémoire de la Libération** — 7/06/2025 au 04/10/2025
- **Empreintes et la terre** — 18/10/2025 au 17/01/2026



Les chiffres clés Abri Mémoire



Répartition par type de visiteurs



Balade contée

École Artistique de Thann-Cernay (EATC)

L'École Artistique Thann-Cernay (EATC) accueille **environ 420 élèves** et propose un enseignement artistique ouvert aux enfants, aux adolescents et aux adultes.

Avec **26 professeurs**, elle développe une offre diversifiée autour de **trois disciplines : musique, danse et théâtre**.



Les **effectifs restent particulièrement stables** avec 420 élèves en 2025-2026, contre 423 l'année précédente. Si la musique compte 230 élèves, l'éveil musical progresse avec 42 élèves et la danse poursuit sa dynamique avec 109 élèves. La danse africaine constitue notamment la discipline la plus suivie avec 44 élèves. L'école encourage également la pratique collective à travers ses ensembles et orchestres.

L'année 2025-2026 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle direction, avec la prise de fonction de Maeva Marty.

L'école poursuit le développement de son projet pédagogique, notamment à travers le **renforcement des pratiques collectives** et des projets interdisciplinaires associant musique, danse et théâtre.



Deux nouveaux orchestres ont ainsi été créés pour accompagner les élèves dès les premières années d'apprentissage : **Graines de Vent** à partir de la 2e ou 3e année d'instrument et **Anacrouse** à partir de la 4e année. Des ensembles de clarinettes, saxophones, cordes, cuivres et percussions ainsi que deux ateliers de musiques actuelles complètent cette dynamique.

Gala ensemble Graines de Vent et Anacrouse



L'EATC **renforce également ses actions de communication** et la valorisation de ses enseignants et de ses activités, notamment grâce à de nouveaux supports et à la série de vidéos « Portrait de Prof ».

La **modernisation des outils pédagogiques et administratifs** se poursuit avec le déploiement progressif d'OpenTalent.

Véritable acteur culturel du territoire, l'école a organisé ou accompagné **56 manifestations** en 2025-2026 : concerts, auditions, spectacles de danse et de théâtre, portes ouvertes, stages, interventions scolaires et projets pédagogiques.

Ces actions ont été menées **dans de nombreux lieux de la Communauté de Communes et au-delà**, en partenariat avec les communes, les établissements scolaires, les associations et les structures culturelles locales.

Par ses pratiques collectives, ses projets interdisciplinaires et ses nombreuses actions de diffusion, l'École Artistique Thann-Cernay contribue ainsi à rendre la culture accessible, à favoriser les rencontres entre les publics et à valoriser les talents du territoire.



Les chiffres clés



420 élèves



3 disciplines

musique
théâtre
danse



22 professeurs

1 théâtre
3 danse
22 musique



Les médiathèques intercommunales de Thann-Cernay

Les médiathèques sont des lieux ouverts à toutes et tous, où se croisent lecture, culture, information et lien social. Grâce à des collections variées, elles offrent à chacun les clés pour mieux comprendre le monde, ses évolutions et les grands enjeux de notre société. Elles favorisent également la découverte et les échanges avec des artistes, auteurs et créateurs. Toute l'année, une programmation culturelle accessible à tous les âges propose expositions, conférences, lectures, ateliers et rencontres.

Les chiffres clés



5 094 abonnés

0 à 12 ans : 44 %
13 à 24 ans : 14 %
25 à 59 ans : 23 %
+ de 60 ans : 19 %



897
abonnés de +
qu'en 2024



95 537 documents
disponibles



215 878 documents
prêtés
livres, revues : 86 %
DVD : 9 %
CD : 5 %



21 435 documents
rendus
dans les boîtes de
retours



650 documents transportés
grâce au portage à domicile
14 bénéficiaires (+ 65 ans et
mobilité réduite) - 23 tournées



2 405 visites/mois
du portail internet



2,34 €/habitant
budget acquisition
soit 88 000 €
pour les 2 sites



16 000 €
Subventions obtenues
Contrat Territoire Lecture
(2023-2025)

Faits marquants 2025

Des actions en direction de publics spécifiques

Petite enfance et publics éloignés de la lecture

Pour la deuxième année, les médiathèques intercommunales ont déployé en 2025 le programme « Des livres à soi », dédié à la littérature jeunesse, à la démocratisation de la lecture et à la prévention de l'illettrisme.

En partenariat avec les Centres socioculturels et la Librairie Le Liseron de Mulhouse, le dispositif accompagne les parents dans la lecture d'albums avec leurs enfants, à travers des achats de collections, des chèques-lire, une formation, des ateliers et des visites.

Soutenu par la DRAC Grand Est, le parcours a réuni un total de 180 participants.

Actions en direction de publics scolaires

En 2025, les médiathèques intercommunales ont accueilli une soixantaine de classes du territoire autour de projets dynamiques touchant au livre, à l'écrit, à l'image. 1 910 élèves et 186 adultes.

Actions en direction de publics porteurs de handicaps

En 2025, les médiathèques intercommunales ont poursuivi leur partenariat avec l'Institut Saint-André de Cernay et l'Institut Saint-Joseph de Thann.

Au programme : 4 ateliers d'écriture créative, 1 atelier d'arts plastiques autour de la création collective d'un herbier artistique, 7 visites-découvertes des établissements et expositions, ainsi qu'une séance de projection-concert. Ces actions ont rassemblé 88 participants.

Actions en direction des publics seniors

En 2025, les médiathèques intercommunales ont proposé aux seniors une programmation variée : 4 goûters littéraires avec l'association Clef des mots, 2 ateliers créatifs autour du papier et 4 séances des « Mardis de la Philharmonie » consacrées à différents artistes.

Le service de portage à domicile a également réalisé 23 tournées, permettant la livraison de 650 documents à 14 bénéficiaires. Au total, 129 participants ont pris part aux activités.

Les chiffres clés Les actions culturelles



255 actions
culturelles
(expositions, conférences,
ateliers, lectures...)



5 580 participants
aux animations
dont 2 455 participants
tout public
et 3 125 participants
publics spécifiques



1 750 visiteurs
aux expositions



Micro-folie
2 292 participants



Lecture le « gourbi bleu »



Faits marquants 2025

Les actions culturelles

2 Nuits de la lecture : du 24 au 25 janvier 2025

Spectacles, lectures, ateliers artistiques, jeux de société, conte musical, pour un public familial toujours au rendez-vous ! **459 participants.**

Rendez-Vous de l'Illustration Jeunesse : du 23 octobre 2024 au 2 février 2025



« Papiers fleuris : le monde en couleurs » : exposition de l'illustratrice et autrice de littérature jeunesse Cécile METZGER. Son premier album, L'ours Transparent, a été publié aux Éditions Obriart en 2018, suivi de Là-Bas en 2020 et d'autres projets dans l'édition jeunesse, en France comme à l'étranger. Elle peint essentiellement à l'aquarelle : ce qu'elle aime peindre par-dessus tout, ce sont les fleurs et

les animaux, en les habillant parfois de costumes bariolés et remplis de minuscules motifs qu'elle peint à la main.

Au programme : rencontre avec les classes du territoire, ateliers artistiques tout public, signature-dédicace. **475 participants.**

3 Conférences d'histoire de l'art

Animées par Catherine Koenig d'Intra Artis sur les thèmes suivants : Noir, blanc et couleurs au XVI^e siècle; Histoire du bleu, de Vermeer à l'art contemporain; la naissance de la figure humaine. **119 participants dont 18 en visio.**

5 expositions d'art contemporain

En février, les médiathèques ont mis à l'honneur la poésie avec deux expositions : « Ainsi, soit-elle » de Fabienne Aumont, avec un spectacle « Thé2poésie » par le Théâtre de l'Ourse rousse et « Affiche ton poème » de Rue du monde; « Ouvrir les pierres » de Céline Lachkar.

Née à Nice, diplômée de l'École Supérieure de l'Image d'Angoulême et de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, Céline Lachkar vit et travaille à Motoco, à Mulhouse. À la fois conteuse et brodeuse, l'artiste opère à la manière d'une miniaturiste, par la finesse et l'attention aiguisée. Face à la perte de lien et de sens qui nous menace, l'artiste mène sa propre quête, celle du chercheur-créditeur qui, par sa concentration, capte le chant du monde et permet de retrouver profondeur et cohérence.

Avec la lecture du conte « Un rire qui ne s'arrête jamais », un concert « Les gestes fertiles », un atelier fresque collective « Éclats de craie, poudre de lumière », un atelier « Orpaillage, dessin de sable », ainsi qu'un Zoom Micro-Folie sur le thème « Réenchanter le monde ».

Puis, une double exposition en partenariat avec la Fête de l'Eau à Wattwiller : « Ce qui pousse sur la baleine demeure » de Vincent Chevillon et « Dormance » d'Estelle Chrétien. **1 590 visiteurs (estimation) et 255 participants aux animations.**

Médiathèques « Près de chez vous », au plus près des habitants

3 rendez-vous extérieurs : Les Jardins s'invitent au marché, la Fête du Jeu et La Journée Jeunesse à Thann.

L'équipe jeunesse de la médiathèque est aussi allée dans les communes du territoire, grâce aux Médiathèques buissonnières avec des Bib de rue à Aspach-Michelbach, Bourbach-le-Haut, Wattwiller (séance piscine Cernay annulée pour cause d'orage). **140 participants.**

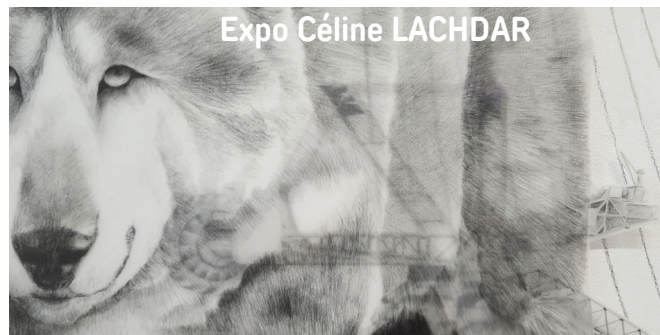
3 Spectacles pour public adulte et 2 spectacles de Noël

« Pas si net » par la Cie Tadam Impro, en partenariat avec la Bibliothèque d'Alsace; « Se languir de se le dire » par Muriel Tholozan, de la Cie l'Arbre sur la main; « Ceux qui appartiennent au jour », mit en scène par la Cie Le Gourbi bleu, d'après le texte d'Emma Doude Van Troostwijk.

Et à l'attention du public jeunesse : « L'Étoile de Noël » par le Duo des Maïtalas, suivi d'un bal au son de l'accordéon; « Les Contes de l'Arbre Noël » par la Cie Aboudbras, à la Maison du village de Roderen. **179 participants.**

8 temps forts dédiés à la Micro-Folie

Zoom sur des œuvres choisies, ateliers artistiques et immersions dans la réalité virtuelle sur les thèmes suivants : Pays de glace, Les amoureux dans l'art, Réenchanter le monde, Fonds marins et créatures aquatiques, Rebâtir Notre-Dame, L'Artisanat dans l'art, Grand Est, Cosmos. Et aussi des accueils de classes. **2 106 participants et 364 élèves accueillis.**





16 communes, 37 843 habitants, 157,8 km²

: le territoire de Thann-Cernay est riche de sa diversité et de ses nombreux atouts. Plaine, piémont et montagne, industrie, agriculture, viticulture, artisanat, commerce, tourisme et services : cette complémentarité fait sa force et son attractivité.

En 2025, la Communauté de Communes Thann-Cernay a consacré **47,8 M€ de dépenses** ses compétences et à ses habitants. Eau et assainissement, environnement, services aux usagers, soutien aux communes et attractivité du

Retrouvez le projet de territoire en PDF en scannant le QRCode :



territoire ont constitué les principaux domaines d'intervention.

Parmi les réalisations et projets de l'année : modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement, développement des mobilités cyclables, rénovation de l'éclairage public, création de la Maison Intercommunale de la Petite Enfance, construction d'une nouvelle crèche et installation de la Maison Médicale du Thanner.

Ce rapport revient sur une année d'actions au service d'un territoire vivant, solidaire et tourné vers l'avenir.

Découvrez toutes les vidéos de notre chaîne YouTube en scannant le QRCode :



Retrouvez toute l'actualité de la Communauté de Communes Thann-Cernay sur les sites suivants :

<https://cc-thann-cernay.fr>

<https://mediatheques.thann-cernay.fr>

<https://relais-culturel.fr>